

COMMUNE DE MAUVEZIN-SUR-GUPIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 14/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot-et-Garonne

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 mars 2026

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 15

Excusé : 0

Pouvoir : 0

Votants : 15

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Antoine ZANOTTO, Christian MICHELET, Ulysse SUC, Éric FORESTIER, Jérôme GAYDON-SERRES, Arnaud MEYER ; Mmes Aurélie HERBIN, Marie-Laure CUZZINI, Carla MICHELET, Camille METAYER, Caroline BERG, Laurence TOUMEYRAGUES et Françoise JORREY.

Excusés :

Pouvoirs :

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Election des Adjointes au Maire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après un appel de candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Liste conduite par Madame Françoise JORREY, 10 (dix) voix
- Liste conduite par Monsieur Arnaud MEYER, 0 (zéro) voix
- Liste conduite par Monsieur Ulysse SUC, 3 (trois) voix
- Liste conduite par Madame Laurence TOUMEYRAGUES, 2 (deux) voix

- La liste conduite par Madame Françoise JORREY ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Madame Françoise JORREY, Monsieur Christian MICHELET, Madame Laurence TOUMEYRAGUES.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :

Publiée le 24.03.2026

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

